

En 2015, la Fédération Wallonie-Bruxelles a consacré 7 287 millions € à son système éducatif. La dépense moyenne par élève/étudiant varie de 3 300 € à 7 200 € du maternel au secondaire ordinaire et de 5 400 € à 7 550 € dans l'enseignement supérieur. L'enseignement spécialisé coûte quant à lui 15 400 €, en moyenne par élève. Ainsi, une scolarité menée sans redoublement de l'entrée en maternelle au terme de l'enseignement secondaire supérieur s'évalue à 78 300 € par élève (à charge de la FW-B). Sans redoublement, le cout moyen de ce parcours prolongé jusqu'au titre de bachelier de type court s'élève à 94 300 € tandis qu'un parcours menant au master varie de 105 100 à 116 000 €, respectivement hors ou au sein d'une université. L'échec scolaire a généré un surcout d'environ 385,6 millions € dans l'enseignement obligatoire ordinaire de plein exercice.

Dépenses totales de la Fédération Wallonie-Bruxelles et dépenses globales d'enseignement, en milliers d'euros courants en 2015

(fig. 3.1)

Les dépenses annuelles globales de l'enseignement s'élèvent à 7 287 millions € représentant, en 2015, une part de 75,3 % des dépenses totales (9 682 millions €) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B). Les traitements des personnels de l'enseignement directement payés par le Ministère de la FW-B (c.-à-d. hors salaires liquidés par les établissements à charge de leurs dotations et subventions de fonctionnement pour leur personnel de maîtrise, de service... et hors universités¹) représentent 5 435,7 millions €, soit une part de 82,7 % des dépenses globales de l'enseignement (hors universités).

Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en euros courants, de 2005-2006 à 2014-2015 (fig. 3.2)

Le cout annuel par élève/étudiant est calculé pour chaque niveau d'enseignement de plein exercice, à charge seule de la FW-B. En 2015, il est obtenu en divisant, par l'ensemble des effectifs 2014-2015, la partie des dépenses destinées à l'enseignement au sens strict dans chacun des niveaux. Sont principalement exclus du cout unitaire, les services communs de l'administration, l'inspection, les affaires générales, la recherche en éducation, le pilotage de l'enseignement, les bâtiments scolaires, les allocations et prêts d'études, l'inspection médicale et la recherche scientifique². Il a été calculé globalement par niveau de scolarité indépendamment de la forme (générale, technique de transition, technique de qualification ou professionnelle) suivie dans le secondaire et indépendamment du type (court ou long) et du domaine d'études suivis dans le supérieur.

Les couts globaux du secondaire doivent être nuancés par le fait que la FW-B octroie aux écoles des moyens de fonctionnement plus importants par élève du qualifiant, au vu des équipements nécessaires à son apprentissage. De la même façon, les moyens de fonctionnement alloués aux établissements d'enseignement supérieur sont pondérés en fonction du type d'enseignement et du domaine d'études suivis, générant des dépenses par étudiant différentes. Le cout de l'année scolaire 2014-2015 varie de 3 275 € par élève en maternel à 7 550 € par étudiant en université. Le cout engendré par l'enseignement spécialisé qui nécessite un encadrement et une infrastructure renforcés, s'évalue à 15 356 € par élève.

Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant à prix constants (fig. 3.3)

Sur les 10 ans observés hors inflation, le cout par élève du fondamental ordinaire a augmenté de 6,6 % (pour un accroissement des effectifs élèves de 5,8 %). Dans l'enseignement secondaire ordinaire, ce cout a crû de 0,6 %

(pour une population quasi équivalente à celle de 2005-2006). Le cout unitaire de l'enseignement spécialisé a augmenté de 6,9 % depuis 2006 (pour une augmentation d'effectifs de 16,2 %). Concernant l'enseignement supérieur, il convient de rappeler le principe de financement par enveloppe fermée avec, pour conséquence, un cout moyen par étudiant principalement influencé par le nombre d'étudiants. Les effectifs ayant considérablement augmenté (de 14,6 % hors universités et de 37,0 %, en universités), le cout par étudiant a diminué de 6,5 % et de 20,0 %, respectivement en dix ans.

Cout cumulé théorique moyen de scolarités types (fig. 3.4)

Le cumul des dépenses annuelles par niveau d'enseignement permet d'estimer la dépense théorique totale de plusieurs scolarités types, sur la base des couts de 2014-2015. Par conséquent, un diplôme de l'enseignement secondaire obtenu après 15 ans de scolarité (depuis le maternel) génère un cout moyen de 78 255 € à charge de la FW-B. La même durée de scolarisation dans l'enseignement spécialisé représente, quant à elle, un montant moyen de 230 334 €. Les études menant au titre de bachelier de type court (en 18 ans) et de master (en 20 ans) hors universités engendrent un cout moyen total de 94 343 et de 105 068 €. Un master obtenu à l'université s'évalue à 116 003 €. Ces divergences sont à interpréter en gardant à l'esprit le financement par enveloppe fermée combiné à un nombre d'étudiants plus élevé hors universités (dont trois quarts suivent du type court) représentant à enveloppe constante un cout moyen par étudiant plus faible.

Évolution du cout engendré par le retard scolaire et le redoublement (fig. 3.5)

Au-delà du cout théorique, il y a lieu de prendre en compte les couts supplémentaires produits par le redoublement et le retard scolaire qui en découle. En 2014-2015, les élèves de l'enseignement maternel ordinaire ayant atteint l'âge de 6 ans (ou plus) en 2014, peuvent être considérés maintenus en 3^e maternelle. Ils représentent 1 101 élèves, soit 88 de moins qu'en 2014. Le cout unitaire de 3 275 € attribué à ces élèves génère un surcout de 3,6 millions €. Sur les 3 dernières années observées, le taux de redoublement s'est stabilisé dans le primaire autour de 3,3 %. Dans le secondaire, la diminution s'est poursuivie (de 13,8 à 13,3 %). En 2015, le cout engendré par ces échecs scolaires peut être approché en imputant le cout moyen d'une année supplémentaire à chaque redoublant. Il s'évalue à 44,4 millions € dans le primaire et à 337,6 millions € dans le secondaire (hors CÉFA). Ces surcouts représentent un dixième du budget strictement consacré à ces niveaux d'enseignement ordinaire et sont sous-estimés au secondaire par le fait que le redoublement le plus fréquent s'observe en 3^e, 4^e et 5^e années de l'enseignement qualifiant (plus coûteux que celui de transition).

1 Les universités liquident directement les traitements de leurs personnels.

2 Sauf celle directement à charge des allocations de fonctionnement des établissements supérieurs.

3.1 Dépenses totales de la Fédération Wallonie-Bruxelles et dépenses globales d'enseignement, en milliers d'euros courants en 2015

	2015	Plein exercice							Horaires réduits Sec.art. + Prom soc + Ens. à dist	Centres PMS + Fonds bâtiments scolaires
		Obligatoire					Supérieur			
		Maternel	Primaire	Secondaire		Spécialisé	Hors universités	Universités		
Enseignement	6 759 247	617 015	1 338 810	2 536 875	49 767	543 189	511 759	692 645	287 097	182 090
	100 %	9,1 %	19,8 %	37,5 %	0,7 %	8,0 %	7,6 %	10,2 %	4,2 %	2,7 %
Administration, Inspection, services communs	387 491									
Recherche scientifique	140 002									
Dépenses globales d'enseignement	7 286 739			75,3 %						
dont traitements liquidés par le MFW-B	5 435 660	82,7 % des dépenses globales d'enseignement (hors universités) ¹								
Dépenses totales du MFW-B	9 681 841			100 %						

¹ Les salaires des personnels de l'enseignement universitaire sont directement gérés par les institutions.

En 2015, les dépenses globales d'enseignement à charge de la FW-B s'élevaient à 7 286 739 milliers d'euros, soit une part de 75,3 % des dépenses totales du MFW-B.

3.2 Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en euros courants, de 2005-2006 à 2014-2015

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Fondamental ordinaire	3 078	3 189	3 309	3 404	3 534	3 653	3 813	3 863	3 902	3 867
Maternel	2 548	2 669	2 774	2 880	2 975	3 043	3 174	3 235	3 259	3 275
Primaire	3 387	3 490	3 617	3 710	3 862	4 016	4 195	4 238	4 288	4 218
Secondaire ordinaire	6 058	6 249	6 574	6 721	6 990	7 112	7 306	7 316	7 305	7 187
Plein exercice	6 080	6 285	6 612	6 755	7 026	7 138	7 335	7 362	7 334	7 233
En alternance	4 763	4 802	5 131	5 420	5 609	6 099	6 129	5 555	6 182	5 421
Spécialisé	12 185	12 590	13 264	13 564	13 941	14 339	14 951	15 110	15 289	15 356
Supérieur (hors universités)	4 868	5 096	5 265	5 549	5 429	5 538	5 592	5 481	5 494	5 363
Universités	8 008	8 053	8 280	8 217	7 975	7 937	7 992	7 832	7 789	7 550

En 2014-2015, le cout annuel moyen à charge de la FW-B d'un élève de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice s'élève à 7 233 €.

3.3 Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à prix constants (base de 2006)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Fondamental ordinaire	100,0	101,8	101,4	103,7	105,8	106,2	108,0	108,0	108,7	106,6
Maternel	100,0	102,9	102,6	105,9	107,6	106,8	108,5	109,3	109,6	109,0
Primaire	100,0	101,2	100,7	102,7	105,1	106,1	107,9	107,7	108,5	105,7
Secondaire ordinaire	100,0	101,4	102,3	104,0	106,4	105,0	105,1	104,0	103,4	100,6
Plein exercice	100,0	101,6	102,5	104,1	106,5	105,0	105,1	104,2	103,4	100,9
En alternance	100,0	99,1	101,6	106,7	108,6	114,6	112,1	100,4	111,3	96,6
Spécialisé	100,0	101,5	102,6	104,3	105,5	105,3	106,9	106,7	107,6	106,9
Supérieur (hors universités)	100,0	102,9	102,0	106,8	102,8	101,8	100,1	96,9	96,8	93,5
Universités	100,0	98,8	97,5	96,2	91,8	88,7	87,0	84,2	83,4	80,0

Le cout annuel moyen à charge de la FW-B d'un élève de l'enseignement primaire a augmenté, à prix constants, de 5,7 % depuis 10 ans.

3.4 Cout cumulé théorique moyen de scolarités types à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en euros courants - 2014-2015

	Obligatoire				Supérieur			COUT TOTAL
	Maternel ordinaire	Primaire ordinaire	Secondaire ordinaire	Spécialisé	Bachelier Hors universités	Master Hors universités	Universités	
COUT ANNUEL / ÉLÈVE-ÉTUDIANT (€)	3 275 €	4 218 €	7 187 €	15 356 €	5 363 €	5 363 €	7 550 €	
Scolarités types:								
Secondaire ordinaire	3 ans	6 ans	6 ans					78 255 €
Secondaire spécialisé				15 ans				230 334 €
Bachelier type court	3 ans	6 ans	6 ans		3 ans			94 343 €
Master hors universités	3 ans	6 ans	6 ans		3 ans	2 ans		105 068 €
Master universités	3 ans	6 ans	6 ans				5 ans	116 003 €

En 2014-2015, le cout cumulé moyen par étudiant à charge de la FW-B d'un master obtenu dans une université s'élève à 116 003 €.

3.5 Évolution du retard scolaire de l'enseignement maternel ordinaire, du taux de redoublement de l'enseignement primaire et secondaire ordinaires (hors CÉFA) et du cout engendré par le retard scolaire à charge du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2005-2006 à 2014-2015

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Retard scolaire et redoublement										
Maternel ordinaire : élèves de 6 ans ou plus	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,1 %	1,1 %	1,0 %	0,9 %	0,7 %	0,6 %	0,6 %
Primaire ordinaire : redoublants	4,4 %	4,3 %	4,6 %	4,3 %	4,2 %	3,9 %	3,9 %	3,4 %	3,2 %	3,3 %
Secondaire ordinaire (hors CÉFA) : redoublants	13,4 %	13,6 %	14,0 %	13,7 %	15,3 %	15,3 %	14,6 %	13,8 %	13,7 %	13,3 %
Cout du redoublement (euros courants)										
Maternel ordinaire	6 659 105	7 220 656	7 496 026	5 840 003	5 664 164	5 736 734	5 129 313	4 179 779	3 874 522	3 605 517
Primaire ordinaire	44 894 480	45 659 583	51 442 946	48 555 900	50 078 446	48 635 092	50 343 115	45 599 042	42 802 698	44 424 514
Secondaire ordinaire (hors CÉFA)	284 197 036	298 912 881	318 506 579	317 012 949	365 692 416	372 368 046	365 335 796	350 969 773	349 160 145	337 561 920
TOTAL	335 750 621	351 793 121	377 445 550	371 408 852	421 435 026	426 739 872	420 808 224	400 748 594	395 837 364	385 591 951

En 2014-2015, le cout du redoublement à charge de la FW-B s'élève à 337 561 920 € dans l'enseignement secondaire (hors CÉFA).